



Prêt de salariés à d'autres entreprises

Par **Laureen53**, le **18/02/2020** à **17:38**

Bonjour,

Je m'interroge depuis peu sur ce qu'il en est de la loi sur le prêt de salariés d'une entreprise à d'autres.

En effet, étant moi-même salariée d'une entreprise depuis plus de 12 ans, j'y suis très peu présente et pour cause...on m'envoie souvent en mission longue durée dans d'autres entreprises.

Après avoir cherché des informations sur internet, il semblerait que, outre les contrats signés par mon entreprise principale et les autres qui m'emploient, je suis moi-même censée avoir signé une convention pour chaque mission ailleurs or je ne l'ai jamais fait. ça se résume à une proposition orale de mon employeur et j'y vais, c'est tout. Est-ce légal ?

Merci pour votre retour de réponse